



Courrier envoyé aux prescripteurs et préleveurs : médecins, sage-femmes et infirmières

Chèr(e)s collègues,

Je souhaite par la présente vous informer du **déclenchement d'une grève nationale des laboratoires de biologie médicale du 14 au 16 novembre inclus**, décidée à l'initiative de l'ensemble des syndicats représentatifs du secteur (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) et avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la profession, principaux groupes et réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba Healthcare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab et Unilabs), tous réunis au sein de l'Alliance de la Biologie Médicale.

Cette grève intervient **à la suite du recours au 49.3 sur le PLFSS 2023** par le gouvernement, alors que celui-ci contient un article qui risque de désorganiser en profondeur notre filière. En effet, l'article 27 du PLFSS **prévoit un rabot durable, des financements de la biologie courante, pour un montant de 250 millions d'euros en 2023 sur les actes de biologie courante, avec d'autres baisses prévues sur les années suivantes**. Ce alors même que la biologie a déjà fait réaliser 5,2 milliards d'euros d'économies à la CNAM en 9 ans et n'a cessé de voir son coût diminuer malgré l'augmentation du nombre d'actes réalisés.

La profession ne peut pas rester les bras croisés face à cette ponction dangereuse, injuste et injustifiée : une profession de santé exemplaire participant à 70 % des diagnostics médicaux et représentant moins de 2 % des dépenses de santé ne peut assumer seule 20 % du total des économies demandées pour combler le déficit de la Sécurité Sociale.

Si nous avons bien été reçu par le Gouvernement et l'Assurance maladie ces derniers jours, nos échanges se sont avérés non constructifs pour l'avenir de la filière dans les territoires et la santé des Français, malgré nos nombreuses alertes. À ce stade, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Comptes Publics et la Caisse nationale de l'Assurance Maladie refusent de nous entendre et de négocier.

C'est, et en dernier recours, face à leur inflexibilité, que cette grève intervient : pour que le gouvernement abandonne son projet mortifère qui, aurait des conséquences néfastes sur la santé publique, l'emploi et surtout, nous contraindrait à fermer des laboratoires de proximité dans les déserts médicaux. Cette situation ferait perdre à de nombreux patients un accès aux analyses médicales de proximité, avec des risques non négligeables de pertes de chance pour eux.

Concrètement, cette grève se manifestera par la fermeture au public de tous les laboratoires de biologie médicale de proximité, du 14 au 16 novembre 2022, avec une possibilité de reconduction de la grève.

Ainsi, pendant cette période, les prises en charges des prélèvements ne seront plus assurées.

En cas d'urgence, les patients seront invités à se rendre dans le service d'urgences de l'établissement de santé le plus proche. Chaque laboratoire fermé affichera sur sa devanture les établissements de repli.



Nous prendrons en charge les prélèvements des patients par les IDE avec une ordonnance du jour qui précise URGENT par le médecin prescripteur ou la sage-femme.

Tous les laboratoires partenaires d'établissements de santé continueront de fonctionner normalement pour les patients pris en charge *via* un service d'urgences et les patients déjà hospitalisés. Ils **seront fermés au public externe**.

Les dialyses continueront quant à elles d'être assurées, au regard du risque pour le patient d'une suspension temporaire des traitements. Tout comme les bilans AMP qui seront également maintenus ainsi que les bilans de chimiothérapie prélevés à domicile par les infirmiers en soins généraux libéraux et en Hôpital de Jour dans les établissements.

Nous informons localement les patients, médecins, infirmiers, établissements de santé et EHPAD avec lesquels nous travaillons pour qu'ils prennent leurs dispositions.

Tous les acteurs de la biologie médicale sont aujourd'hui déterminés à faire entendre leur voix face à un projet injuste et hypocrite porté par les autorités, et face à la rupture unilatérale des accords paritaires qui régulent si efficacement notre secteur depuis 9 ans,

Nous regrettons d'en arriver là **mais nous ne pouvons pas nous résoudre à rester passifs quand la survie de la biologie médicale de proximité est en jeu**.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, chère(s) collègues, l'expression de nos sentiments distingués.

Eric FLATIN

Président de l'URPS de Biologie médicale Auvergne Rhône-Alpes